ASSOCIATION DE DEFENSE DES RIVERAINS DU BOULEVARD FAYOL A FIRMINY

Madame Catherine SEGUIN
Préfète de la Loire
PREFECTURE
2 rue Charles de Gaulle
42022 SAINT ETIENNE Cedex 1

Firminy le 6 Mars 2021

Madame la Préfète,

Lundi 1er Mars nous avons rencontré Monsieur le Député de la 4^{ème} circonscription de la Loire Dino Ciniéri et Conseiller du Président de la Région.

Nous lui avons fait part de notre mécontentement devant l'échéancier annoncé pour la réalisation du boulevard urbain dans le vallon de l'Echapre en vue de la création de la déviation de la RD 500 sur le boulevard Fayol à Firminy.

Ce boulevard voit passer 12000 véhicules par jour dont plus de 1000 poids lourds. Il doit être dévié de sa circulation de transit depuis plus de 40 ans. Les riverains sont très inquiets de voir passer les nombreux poids lourds transportant des matières dangereuses, ainsi que de nombreux grumiers.

Tout ce trafic pose également un sérieux problème de sécurité et de pollution. En effet, des études ont été réalisées depuis des années et démontrent sans ambigu ité une pollution sonore mais aussi sur la qualité de l'air liée aux différents produits générés et libérés dans l'air par les véhicules.

Cette dernière est devenue prioritaire pour beaucoup de pays et aurait de graves conséquences sur la santé de chacun et sur le nombre de décès. Il est évident que les mesures prises pour protéger la qualité de l'air des centres villes soient appliquées sur l'ensemble de l'agglomération et en particulier sur le boulevard Fayol (axe de liaison important entre deux départements).

Le long de ce boulevard, on trouve une école, un stade, une amicale et de nombreuses habitations.

Nous nous adressons à vous pour que la procédure, qui conduira à la déclaration d'utilité publique, soit la plus courte possible, tout en respectant la légalité, mais aussi pour que l'état prenne sa part dans le financement de cette réalisation.

En attendant la mise en service de la déviation, nous vous demandons d'étudier des mesures permettant de réduire le transit routier poids lourds actuel et les nombreux excès de vitesse afin de garantir la sécurité et réduire ainsi les pollutions.

Nous joignons un article de presse relatant la venue d'un de vos prédécesseurs, il avait pris la mesure de la situation en 2010

Nous vous invitons à constater par vous-même sur place les problèmes de circulation et la dangerosité de ce secteur de la RD 500 du boulevard Fayol, comme l'avait fait Le Préfet Pierre SOUBELET le 09 décembre 2010, qui avait souligné et confirmé le bien fondé de nos demandes.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Préfète, l'expression de notre haute considération.

Les Coprésidents :

Paul Bertrand

Daniel CARTIER

Adresser courrier à Elisabeth TYR 37 bis rue des Perrières 42700 FIRMINY

www.rd500-fayol-42firminy-deviation.fr